

NUMÉRO
Été 2015 23

Conseil municipal

Mairesse:
Danielle Doyer

Conseillers:

Districts:

- 1 – Stéphane Dupont
- 2 – Normand Gagnon
- 3 – Georges Jalbert
- 4 – Jean-Pierre Labonté
- 5 – Claude Bélanger
- 6 – Denis Dubé

Nous joindre:

40, av. de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)
G5H 1W8

418 775-7285

Travaux publics
418 775-5270

PRIX
INSPIRATION
2014


Village-relais
un refuge au cœur du voyage



SOMMAIRE

La Fresqu'Ô Fête	2
Culture et patrimoine	3
Environnement	4
Règlementation	6
Politique familiale	7
Mardis musicaux	8

**À conserver à l'intérieur :
Périodes d'arrosage permises**

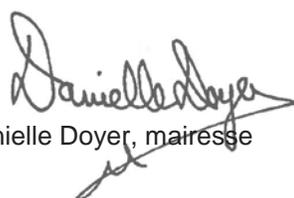
Mot de la mairesse

Cet été, Mont-Joli vibrera au rythme des nombreuses activités qui se tiendront sur notre territoire. Ajoutons-y les festivals et événements annoncés dans La Mitis, et nous obtenons un calendrier bien rempli ! Je profite de cette saison foisonnante d'activités pour remercier les nombreux bénévoles impliqués dans leur succès.

De son côté, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a préparé une programmation estivale accessible et diversifiée, que ce soit au sein des infrastructures de sport, au camp de jour ou encore au Château Landry où seront présentés les mardis musicaux sur la scène extérieure BOIS BSL. Nous sommes très heureux de ce partenariat avec cette entreprise donnant lieu à l'aménagement d'une scène dans la cour arrière du Château Landry, à laquelle s'ajoutent des bancs à la disposition du public. Cette amélioration extérieure s'inscrit dans la mise en valeur de notre Maison de la culture. J'invite les citoyennes et citoyens à en profiter en grand nombre !

Du côté des travaux du conseil municipal, je tiens à porter votre attention sur la récente adoption du plan d'action de la politique familles-aînés, dont vous trouverez plus d'information en page 7. En matière de développement économique, le conseil municipal s'affaire à compléter une planification stratégique. Au menu de cette réflexion : le développement résidentiel, l'attraction de nouveaux commerces et attraits pour améliorer sans cesse ce que j'appelle notre « panier de services » à la population.

En terminant, je vous souhaite un été des plus chaleureux. Si vous ne l'avez pas encore fait, profitez-en pour visiter notre circuit des fresques, des arts et du patrimoine. Je vous invite également à participer aux événements estivaux qui nous sont proposés, dont la Fresqu'Ô Fête qui se tient du 9 au 12 juillet prochain !


Danielle Doyer, mairesse



Stéphane Dupont
District no 1

- Centre de tri et de récupération
- Maison des jeunes
- Politique familiale et des aînés
- Sports
- Village-Relais
- Comité Femmes et Ville



Normand Gagnon
District no 2

- Ressources humaines
- CODEM
- Village-Relais
- Comité conseil
- OMH
- Politique familiale
- Comité revitalisation Mont-Joli (FRP)
- Murmures de la Ville

La Fresqu' Ô Fête

Mont-Joli du 9 au 12 juillet 2015

Commanditaire officiel
Desjardins
Caisse de Mont-Joli

PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR
www.fresquofete.com

BRACELETS EN PRÉVENTE À 18\$
jusqu'au 9 juillet 2015 midi

À LA PORTE 30 \$
9 juillet 2015 à compter de 18h

Gratuit pour les 13 ans et moins

JEUDI 9 JUILLET 20H
LE GROUPE THUMBS UP

SAMEDI 11 JUILLET 22H
MARTIN LEVAC – DANCE INTO THE LIGHT

DIMANCHE 12 JUILLET 13H30
STEPHANE ET MICHAËL HARVEY

VENDREDI 10 JUILLET 22H
LE GROUPE SMASH

DIMANCHE 12 JUILLET
Zone des couleurs et de la famille - Château Landry

10h : Ballade en vélo OPTIMISTE-COGEKO - Parcours de 4,5KM
 10h30 : Défi artistique avec la talentueuse famille Gagnon
 10h30 à 14h : Contes pour enfants et ballons sous le kiosque DESJARDINS
 11h : Spectacle avec Maurice et Michel Dufour
 12h : Dîner communautaire et dégustation de produits de l'érable avec Ma Cabane en Gaspésie
 14h : Randonnée cycliste pour les 14 ans et plus entre Mont-Joli et Ste-Luce. – Parcours de 44 KM.

PASCAL BÉRUBÉ
Maire de Mont-Joli

Conception et impression : Papeterie Impression Hovavik-Heige Inc.

Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers

1577, boulevard Jacques-Cartier 418 775-4106

Horaire estival (1er juin au 30 août)

Dimanche et lundi	Fermée
Mardi	12 h 30 à 20 h
Mercredi	Fermée
Jeudi	12 h 30 à 20 h
Vendredi	9 h à 18 h
Samedi	12 h 30 à 16 h 30

Exposition

Juin : Pier Leblanc et Jocelyne Côté (huile)

Juillet : Alberte Brisson (pastel)

Août : Colette Morissette (acrylique et huile)

Septembre : Hélène Frenette (acrylique)



Club de lecture estival

Chaque été, les enfants peuvent améliorer leurs aptitudes à la lecture tout en s'amusant grâce au Club de lecture estival. Inscription auprès des préposées du comptoir de prêt. Gratuit pour les abonnés.

Château Landry, Maison de la culture

1588, boulevard Jacques-Cartier, 418 775-7285, poste 2114

Jeudi 13 août, 19 h 30

Service des loisirs de Mont-Joli

Émie R. Roussel Trio Quantum

Le Emie R. Roussel Trio charme le public partout où il passe. Un incontournable de la scène jazz actuelle.

Admission : 15 \$

Réservation : 418 775-7285, p. 2114

Samedi 20 août, 19 h 30

Carrefour de la littérature, des arts et de la culture

La face cachée de la lune et autres clairs-obscurs

Spectacle littéraire avec Isabelle Blouin-Gagné, Rémi Vaillancourt et Cylia Themens
12 \$ / Admission générale, 8 \$ / membres du CLAC
Réservation : 418 775-2764



Gare de la rivière blanche : exposition sur l'histoire ferroviaire

Carrefour giratoire (près des bureaux de l'ATR)



À visiter

L'exposition « Au rythme du train », qui met l'accent sur les années 1950 à 1960, avec des photographies d'époque. On y trouve également des artefacts de même

qu'une maquette reproduisant des locomotives sur la rue de la Gare, vibrante d'activités à cette époque d'après-guerre.

Ouvert tous les jours à compter du 29 juin.

CIRCUIT DES FRESQUES, DES ARTS ET DU PATRIMOINE



Information et

réservez :

418 775-7285, poste 2113
murmures@ville.mont-joli.qc.ca

VISITE GUIDÉE GRATUITE

Période estivale de
10h à 18h tous les jours.
Groupes et hors saison sur réservation



Lieu de départ du circuit:
Le Château Landry
1588, boulevard Jacques-Cartier



Georges Jalbert

District 3

- Fonds de retraite des employés
- Politique familiale et des aînés
- Travaux publics
- Sécurité publique
- Comité d'embellissement
- CODEM
- Comité revitalisation Mont-Joli (FRP)
- Comité de circulation



Jean-Pierre Labonté

District 4

- Finances
- Culture et loisirs
- Comité des dons
- Fondation de la Ville
- Action communautaire
- Corporation du stade du centenaire
- Accueil des nouveaux arrivants



Claude Bélanger
District no 5

- Sports et culture
- Patrimoine et Château Landry
- P'tit Plantarium
- CLAC
- Parc du ruisseau Lebrun et foresterie urbaine
- Comité d'embellissement
- Urbanisme
- Ressources humaines
- Fonds de retraite des employés



Denis Dubé
District no 6

- Urbanisme
- Finances
- Accueil des nouveaux arrivants
- Sécurité publique
- Travaux publics
- Comité des dons
- Corporation des événements spéciaux
- Comité de circulation

Questions sur le tri des matières organiques ?



Téléphonez au 1 888-856-5552 ou consultez le site Web collectequicarbure.com.



La collecte des bacs bruns se fait tous les mardis, depuis le 2 juin, pour l'ensemble des quartiers. À noter qu'à compter du mois d'octobre, la collecte se fera 2 fois par mois. Pour conserver un aide-mémoire, le calendrier de l'année est disponible sur le site Web de la Ville (www.ville.mont-joli.qc.ca) ou aux édifices municipaux.

Rappelons que la collecte des matières organiques est coordonnée par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

À vos bacs !

Pourquoi cette collecte des matières organiques ?

- Diminuer notre volume de déchets enfouis;
- Réduire les gaz à effet de serre;
- Enrichir et fertiliser les sols;
- Et produire de l'énergie qui pourra servir sur notre territoire !

Le saviez-vous ?

Nos matières organiques seront transformées en biocarburant et en amendement agricole à l'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER).



Faites-vous beau pour la visite !

La Ville de Mont-Joli a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. Ce renouvellement permet de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2015, une nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

C'est dans cet esprit que la Ville de Mont-Joli et le comité d'embellissement sollicitent votre implication en jardinant et en fleurissant votre environnement dès maintenant, car la classification des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert !

Un concours pour se faire beau !

Afin de prendre part à cet effort collectif, le comité d'embellissement vous invite à faire parvenir une photo de vos réalisations horticoles coup de cœur, qu'il s'agisse d'une plate-bande, d'un balcon fleuri ou d'arbres ou arbustes verdissant votre propriété.



Il s'agit d'envoyer une photo par courriel à mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca, via la page Facebook de la Ville, ou encore en se présentant à l'Hôtel de Ville (40, avenue Hôtel-de-Ville). Parmi les personnes ayant fait parvenir une photo, le comité d'embellissement fera tirer le **22 juillet** des chèques-cadeau de la Chambre de Commerce et Industrie de Mont-Joli-Mitis.

C'est simple ! Participez et montrez-nous vos coups de cœur horticoles!

Environnement

Cet été, soyons une ville bleue !

Dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Mont-Joli invite les citoyennes et citoyens à poser des gestes concrets pour économiser cette ressource vitale.

Une journée compte-gouttes !

Le 15 juillet prochain se déroulera la 7^e édition de la Journée compte-gouttes dans le cadre du Programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement.

Cette année, le réseau part à la recherche de la ville la plus bleue du Québec! Plusieurs prix seront tirés parmi les citoyens de la ville gagnante. Pour trouver des moyens simples pour économiser l'eau tout l'été et lors de cette journée, inscrivez-vous au <http://peep.reseau-environnement.com/fr/la-journee-compte-gouttes/concours>.

La Ville de Mont-Joli proposera diverses activités de sensibilisation, notamment aux enfants du camp de jour. Aussi, un spectacle sur le thème de la consommation de l'eau potable sera présenté aux petits et grands le 22 juillet par Clopin Lanouille et Monsieur Nono « Nono, on gaspille pas l'eau ! », sur la scène extérieure BOIS BSL du Château Landry.



Programme d'économie d'eau potable

Barils de récupération d'eau de pluie

Excellent moyen pour récupérer l'eau à des fins d'arrosage, la Ville de Mont-Joli offre la possibilité aux citoyens d'acheter un baril d'eau de pluie d'une valeur de 50 \$ au prix de 20 \$ (taxes incluses). Vous pouvez vous les procurer dès maintenant en vous présentant au service des Travaux publics (350, avenue Sanatorium).

Le saviez-vous ?

- La Ville de Mont-Joli utilise de l'eau non potable pour nettoyer les rues et arroser les plates-bandes.
- La consommation de l'eau potable à Mont-Joli est plus élevée que la moyenne québécoise, soit 514 litres par personne par jour comparativement à 393 litres au Québec ! Visitez le site de Réseau environnement pour évaluer votre consommation d'eau à la maison et trouver des trucs pour économiser davantage : reseau-environnement.com



Êtes-vous au fait des périodes permises d'arrosage ?

Vous trouverez dans le présent journal un aide-mémoire sur les périodes d'arrosage permises par quartier. S'y trouvent aussi à l'endos toute l'information relative au règlement en lien avec la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable.

Trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien

UNE GOUTTE À LA FOIS

- Favorisez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain.
- Tirez la chasse d'eau seulement lorsque nécessaire.
- Installez un aérateur de robinet certifié WaterSense®.
- Placez un pichet d'eau au réfrigérateur pour la garder froide.
- Installez une pomme de douche à faible débit certifiée WaterSense®.
- Coupez l'eau le temps de vous laver le visage, vous brossez les dents ou vous raser.
- Si votre municipalité permet l'arrosage, assurez-vous d'arroser le matin ou le soir au pied des plantes (un arrosage en plein soleil subit une évaporation de 60 %).
- Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou dans un lave-vaisselle bien plein.
- Lavez votre auto avec un seau plutôt qu'avec un boyau, cela permet d'économiser 300 litres d'eau.
- Privilégiez le balai au lieu du boyau d'arrosage pour nettoyer votre entrée cela économisera près de 200 litres d'eau.



Règlementation

À compter du 1^{er} juillet :
licence annuelle pour
les chiens et les chats



La Ville de Mont-Joli a confié à la Société protectrice des animaux du littoral le mandat d'instaurer un système de licence et de médailles pour les chiens et les chats sur son territoire. À compter du 1^{er} juillet, le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit ainsi se procurer un médaillon d'identité que son animal devra porter en tout temps.

Cette mesure vise à améliorer la protection et le contrôle des animaux domestiques et à identifier facilement le propriétaire d'un animal perdu.

Pour se procurer une licence et un médaillon

Remplir le formulaire disponible :

- 1) À l'Hôtel de Ville de Mont-Joli (40, avenue de l'Hôtel-de-Ville);
- 2) Au dépanneur du Carrefour (219 avenue Doucet);
- 3) En faisant la demande par courriel à l'adresse suivante:
spadulittoral_medaille@outlook.com
- 4) En l'imprimant via l'onglet prévu à cet effet sur la page Facebook de la SPA du Littoral.

Paiement (3 façons)

1) Retourner le formulaire par la poste avec le paiement : SPA du Littoral, Secteur des licences, 70 avenue Frontenac, Mont-Joli (QC) G5H 3X8 - **libellé votre chèque au nom de la SPA du Littoral**

2) Par courriel en retournant votre formulaire en fichier numérisé à l'adresse suivante: spadulittoral_medaille@outlook.com - Sur réception de votre courriel, vous recevrez les indications à suivre pour le paiement en ligne.

Votre médaille doit être récupérée 10 jours plus tard au Dépanneur du Carrefour (219, avenue Doucet à Mont-Joli), sur présentation d'une pièce d'identité.

Inscription et paiement en personne :

- La fin de semaine aux bureaux de la SPAL : 6, Petit Rang 3 à Saint-Anaclet (stationnement côté Route Neigette), entre 13h et 17h.
- Les jeudis 2, 16 et 30 juillet, entre 14h et 16h, à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli (40, avenue Hôtel-de-Ville).

Coût de la licence pour un an

Chien ou chat non stérilisé : 20 \$ la 1^{ère} année - 10\$ par année subséquente

Chien ou chat stérilisé : 25% de rabais la 1^{ère} année si une preuve de stérilisation est fournie en même temps que le formulaire - 10\$ par année subséquente.

Chien-guide pour personne ayant un handicap : Gratuit chaque année sur présentation d'un certificat médical.

Chien ou chat adopté dans un Refuge ou une Société Protectrice des Animaux à but non-lucratif : GRATUIT la première année - 10\$ par année subséquente

Remplacement d'un médaillon d'identité perdu : 10 \$. Information : 418 723-1333.



Selon les modifications apportées au Règlement 2015-1326 concernant les animaux, le port de la médaille est obligatoire pour les chiens et chats à compter du 1^{er} juillet.

ÉCOCENTRE
DE LA MITIS



L'Écocentre est chargé de la gestion des gros déchets. En allant y porter des résidus ayant un potentiel de valorisation (bois, électroménagers, branches, pneus, etc.), vous offrez une 2^e vie aux objets et matériaux. Vous pouvez également y déposer et acheter des articles usagés.

428, Chemin Perreault Est
Ste-Flavie (près de l'aéroport régional)
418 785-0055

Horaire estival :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h
Le samedi, de 8 h à 12 h
et de 12 h 30 à 16 h 30

Parc du ruisseau Lebrun

Centre d'interprétation

ZOOM NATURE

251, avenue Sanatorium

La Ville de Mont-Joli vous invite à profiter du Parc du ruisseau Lebrun qui propose un sentier en pleine nature d'un peu plus 4 kilomètres. Aussi, lors d'une excursion, profitez-en pour visiter le centre d'interprétation ZOOM NATURE qui présente une exposition en lien avec la flore et la faune qui caractérisent le parc. Collection d'herbiers et d'insectes, de roches, minéraux et fossiles de même que des reptiles vivants sont présentés aux visiteurs. Ouvert jusqu'au 7 août du lundi au vendredi, de 13h à 17h, les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 13h à 18h. Du 8 août à la Fête du travail, ouvert les samedis et dimanches.



Profitez du complexe sportif cet été !

174, avenue Ross (418 775-2302)

- Pataugeoire
- Terrains de tennis
- Terrains de ballon-volant
- Terrains de baseball
- Parc de planches à roulette
- Parc Richelieu (modules de jeux pour enfants)
- Soccer



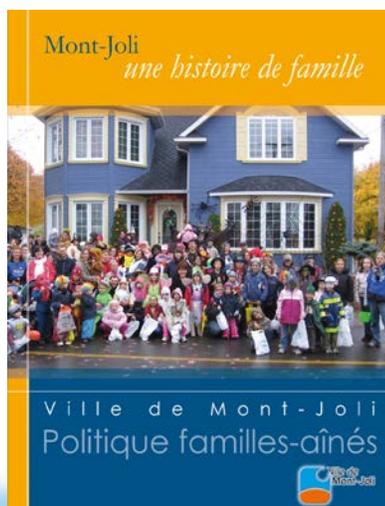
Une politique pour toutes les générations !

C'est dans le cadre de la Semaine de la municipalité que la Ville de Mont-Joli a présenté son plan d'action 2015-2017 de la Politique familles-aînés.

Rappelons qu'en 2009, la politique familiale de la Ville de Mont-Joli était dévoilée, fruit d'un travail du comité de l'époque. Le mandat réalisé par l'actuel comité, sous la responsabilité du conseiller municipal Stéphane Dupont, aura été de faire les ajustements requis et préparer un plan d'action 2015-2017 en fonction de cette politique renommée familles-aînés.

Sept axes, plus de 25 objectifs et près d'une cinquantaine de mesures figurent à l'actuel plan d'action disponible dans sa version intégrale sur le site Web de la Ville et dans une version résumée sur papier dans les édifices de la Ville.

Au chapitre des actions envisagées, soulignons entre autres du côté des loisirs : l'entretien et le développement des espaces verts, de la piste cyclable et d'infrastructures de loisirs. Il est également prévu l'ajout de mobiliers urbains et d'aires de jeux pour les familles.



Les membres des Jardins communautaires Le Petit Plantarium ont inauguré des jardinets surélevés pour les personnes à mobilité réduite et les aînés. Ce projet, réalisé grâce à l'aide financière de la CREBSL, du CLD de La Mitis et de la Ville de Mont-Joli, aura permis l'installation de 4 nouveaux jardins à l'entrée du Parc du ruisseau Lebrun. Les personnes intéressées à réserver un espace de jardinage sont invitées à téléphoner au 418 775-4131.



La Fondation Les amis du Château poursuit sa mission d'amasser des fonds visant à soutenir l'animation et la mise en valeur patrimoniale du Château Landry.

Les dons peuvent être faits par chèque, argent comptant ou au moyen d'une carte de débit en passant au comptoir du service des finances de l'Hôtel de Ville. Un reçu d'impôt est émis pour les dons de 20\$ et plus. Il est également possible de faire une contribution répartie sur 2 à 5 ans. **Information :** 418 775-7285, p. 2113

Il y aura bientôt un an, le Château Landry est devenu une Maison de la culture. Le circuit des fresques, des arts et du patrimoine y accueillera les visiteurs cet été. Des spectacles seront également présentés sur une scène extérieure aménagée ce printemps.





Les mardis musicaux, à 18 h 30



CLAUDE CORMIER

30 juin

Le grand Cormier, la tournée !

Trois musiciens accompagnent le chanteur pour un rendez-vous avec le country-folk



APPORI TRIO

7 juillet

APPORI TRIO

Gabriel Dufour Langlois, Lucas Brisson et David Stylenko
Programme Jazz/Pop du Conservatoire de Rimouski



CRESCENDO

14 juillet

Crescendo

Yvan Marquis, Richard Decan, Annie Lavoie
Un mélange de chansons pop aux accents « funky ».

21 juillet

« Ben & Michel » (exceptionnellement à 14 h !)

Michel Ross et Benoît Bélanger
Spectacle de chansons françaises et québécoises

21 juillet

Mathieu Lavoie

Chansons au répertoire varié allant du country folk au rock populaire.



SKULL AND TONES BOOGIE

28 juillet

Skull and Tones boogie

Groupe de musique rock et rockabilly aux influences punk.

4 août

Nico et compagnie

Duo au répertoire festif

11 août

Bryan Fortin & Donald Poirier

Country, folk et rock.



BEN & MICHEL



MATHEU LAVOIE



NICO ET COMPAGNIE



BRYAN & DONALD FORTIN

Spectacles jeunesse

7 juillet, 10 h

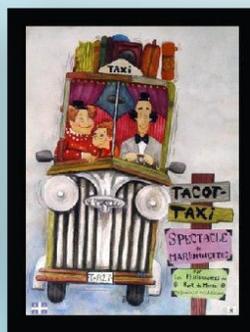
Le rire muet



THÉÂTRE BISCORNU

14 juillet, 10h

Tacot Taxi



LES MARIONNETTES
DU BOUT DU MONDE

22 juillet, 18h30

*Nono, on gaspille
pas l'eau !*



CLOPIN LANOUILLE
ET MONSIEUR NONO

12 août, 19h30

*Sur les traces de
Timothée Auclair*



LE THÉÂTRE TÉMOIN

Apportez votre chaise !

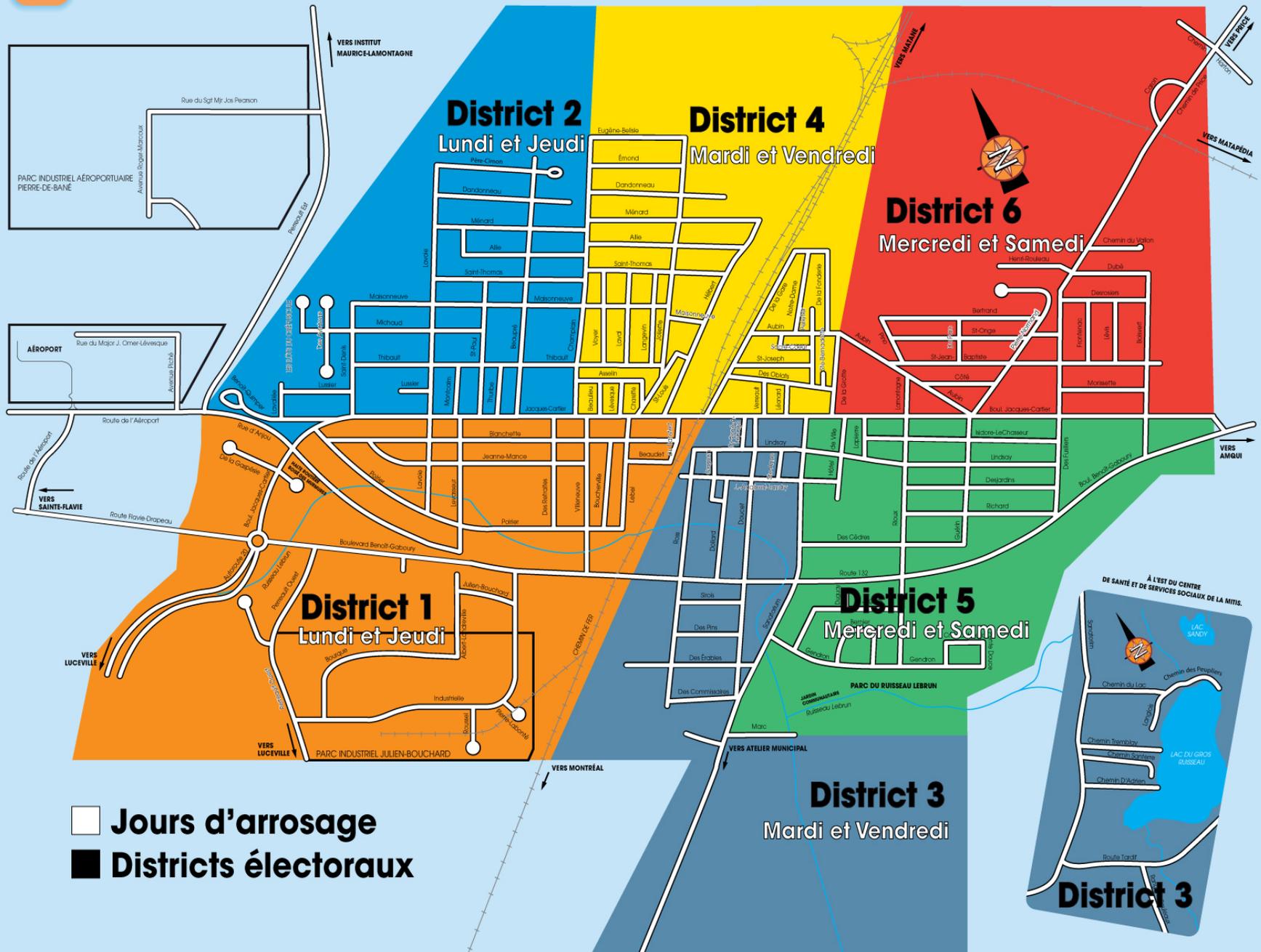
En cas de mauvaise température, surveillez les informations sur le site Web et la page Facebook de la Ville. Information : 418 775-7285, poste 2114

Danse ZUMBA Fitness avec Geneviève Fournier

Cour extérieure du Château Landry !

Les mardi 25 et jeudi 27 août à 18h30

PÉRIODES D'ARROSAGE PERMISES PAR QUARTIER



Installation de toilettes à faible débit

Toute nouvelle construction sur le territoire de la Ville de Mont-Joli doit procéder à l'installation de toilettes à faible débit. Le tout est indiqué au permis de construction.

Arrosage de la végétation

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps. Toutefois, la Ville encourage fortement la population à utiliser les barils de récupération d'eau de pluie.

Systèmes d'arrosage automatique

Un système d'arrosage automatique doit être équipé d'un détecteur d'humidité automatique ou un interrupteur automatique en cas de pluie, empêchant les cycles l'arrosage lorsque les précipitations atmosphériques suffisent ou lorsque le taux d'humidité du sol est suffisant.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Toute personne qui sème ou pose une nouvelle pelouse peut, sur obtention d'un permis spécial d'arrosage délivré par le Service des travaux publics, arroser la nouvelle pelouse entre 19h00 et 23h00 pendant une durée maximale de quinze jours consécutifs débutant dès le début des travaux d'ensemencement ou de pose de la pelouse ou lors de l'obtention du permis.

La plantation d'arbres et d'arbustes ne donne pas le droit d'obtenir un permis spécial d'arrosage. Les arbres et arbustes peuvent être arrosés avec un boyau d'arrosage muni d'une lance à fermeture automatique et à la condition de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

Piscine et spa

Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment est permis uniquement du 1^{er} mai au 15 juin de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant un nettoyage.

Interdiction d'arroser

La Ville peut interdire dans un secteur donné, pour des situations exceptionnelles et pendant une période déterminée, l'arrosage des pelouses, des arbres et des arbustes, le remplissage des piscines ainsi que le lavage des véhicules ou l'utilisation de l'eau à l'extérieur. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux.

Pénalités

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible des amendes suivantes :

s'il s'agit d'une personne physique :

- 100 \$ à 300 \$ pour une première infraction;
- 300 \$ à 500 \$ pour une première récidive;
- 500 \$ à 1 000 \$ pour toute récidive.

s'il s'agit d'une personne morale :

- 200 \$ à 600 \$ pour une première infraction;
- 600 \$ à 1 000 \$ pour une première récidive;
- 1 000 \$ à 2 000 \$ pour toute récidive.